

Regard sur la pauvreté dans les territoires auvergnats

Laure VAISSADE

► La Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes (PFoss) en quelques mots

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les plates-formes d'observation sociale (PFoss Auvergne et Cosra) des deux régions Auvergne et Rhône-Alpes se sont regroupées en une instance unique : la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes (PFoss). Pilotée par la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes (DRDJSCS), la PFoss est un lieu où se réunissent et travaillent ensemble des partenaires institutionnels et associatifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (services de l'État et établissements publics, collectivités locales, organismes de protection sociale, observatoires...) autour de thèmes d'intérêt partagé et notamment sur les questions de pauvreté et de précarité. ■

Le tableau de bord social, initialement développé en Auvergne, est une illustration des travaux collaboratifs réalisés au sein de la PFoss. Il propose pour l'ancienne région Auvergne des indicateurs de précarité à différents échelons géographiques infra-départementaux³⁸⁹. Par ailleurs, quatre publications de l'Insee réalisées dans le cadre de la PFoss offrent une analyse complémentaire de la pauvreté monétaire dans les départements auvergnats. Cet article offre une synthèse de ces productions, parmi d'autres, permettant de dégager quelques caractéristiques des territoires auvergnats au regard de la pauvreté et de la précarité.

Une pauvreté monétaire auvergnate en lien avec la faiblesse des revenus

La pauvreté, fréquente en Auvergne, tient notamment à la faiblesse des revenus disponibles. La structure économique à forte empreinte industrielle et agricole (marquée notamment par la production bovine de lait et viande³⁹⁰) de l'Auvergne induit une rémunération moyenne du travail plus faible qu'au niveau national. Ainsi, quelle que soit la catégorie sociale, les salaires nets annuels moyens perçus par les actifs sont moins élevés³⁹¹. La pauvreté auvergnate est particulièrement marquée en milieu rural : en 2010, les communes rurales auvergnates ont un taux de pauvreté qui s'élève à 14,7 % (près de trois points de plus que la moyenne nationale) quand le taux de pauvreté des communes urbaines s'élève à 14,1 % (contre 14,8 % au niveau métropolitain)³⁹². En outre, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus fréquemment exposées à la pauvreté qu'au niveau national, reflet d'une surreprésentation des retraités du monde agricole qui touchent des retraites ou des pensions de réversion plus faibles. Comme au niveau métropolitain, les familles monoparentales, les enfants et les jeunes sont également particulièrement touchés par la pauvreté. Le taux de pauvreté en Auvergne des 20-24 ans en 2011 est supérieur de 0,5 point à la moyenne nationale³⁹³.

L'Allier et le Cantal se placent parmi les départements les plus frappés par la pauvreté. Pour le premier, l'aggravation de la précarité engendrée par la crise de 2008 touche davantage les jeunes, qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail, et les familles, notamment monoparentales³⁹⁴ : un quart des moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté en 2012³⁹⁵. Au contraire, la précarité dans le Cantal impacte fortement les seniors et les personnes aux âges actifs, notamment lorsqu'ils vivent seuls³⁹⁶ : près de 17 % des plus de 75 ans vivent sous le seuil de pauvreté³⁹⁷. En Haute-Loire, la pauvreté concerne principalement les seniors et les personnes isolées. Même si une moindre augmentation de la pauvreté est observée entre 2008 et 2011 dans ce département, la

³⁸⁹ La mise à jour annuelle des indicateurs du tableau de bord social à l'aide des données 2014 portera sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils seront disponibles fin 2016 sur le site internet de la PFoss.

³⁹⁰ <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/l-agriculture-et-l-elevage-en-auvergne-a4120.html>

³⁹¹ Insee Auvergne, 2012, « Regards sur la pauvreté en Auvergne en 2009 », Repères n°36

³⁹² Insee Auvergne, 2013, « La crise creuse les inégalités en Auvergne », La Lettre n°90

³⁹³ PFoss Auvergne, 2015, « Les jeunes en milieu rural », Focus de la PFoss n°7

³⁹⁴ Insee Auvergne, 2015, « La pauvreté dans l'Allier - Les jeunes et familles durement affectés par la crise », Insee Analyses n°9

³⁹⁵ Insee Auvergne, 2015, « Des profils de territoires contrastés en Auvergne Rhône-Alpes », Insee Analyses Auvergne n°16

³⁹⁶ Insee Auvergne, 2015, « La pauvreté dans le Cantal - Un département plus largement touché », Insee Analyses n°10

³⁹⁷ Insee Auvergne, 2015, « Des profils de territoires contrastés en Auvergne Rhône-Alpes », Insee Analyses Auvergne n°16

crise touche particulièrement les demandeurs d'emploi de longue durée et âgés³⁹⁸. Enfin, le Puy-de-Dôme connaît une dégradation, suite à la crise, de la situation des plus précaires avec un taux de pauvreté des jeunes actifs élevé et en progression et une aggravation de la précarité pour les familles et les enfants, celle des seniors étant toutefois en diminution³⁹⁹.

Quatre profils de territoires auvergnats se dessinent au regard de la précarité

Ces profils de territoires ont été caractérisés à partir de données portant sur les prestations sociales (aides au logement, minima sociaux, allocations vieillesse, chômage, etc.)⁴⁰⁰ destinées aux personnes les plus défavorisées.

- **Les territoires ruraux ou montagneux auvergnats**, souvent vieillissants, sont caractérisés par la prégnance d'un chômage de longue durée : les allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)⁴⁰¹ y sont relativement nombreux parmi les demandeurs d'emploi. Souvent à caractère agricole, ces territoires abritent également des personnes âgées bénéficiaires du « minimum vieillesse »⁴⁰². Les allocataires de ce minimum social sont historiquement et à l'échelle nationale souvent des retraités de l'agriculture. Le poids important du Revenu de Solidarité Active (RSA) activité parmi les allocataires du RSA dans les zones rurales ou montagneuses et dans les territoires touristiques du Cantal et de Haute-Loire reflète une présence importante d'exploitants agricoles ou de travailleurs saisonniers dont les revenus d'activité sont faibles⁴⁰³. Enfin, certaines zones rurales et montagneuses sont également concernées par la présence de foyers allocataires à bas revenus⁴⁰⁴.
 - ▶ Les territoires (EPCI) concernés sont la région des Combrailles au nord-ouest du Puy-de-Dôme (Communautés de communes de Pionsat, Saint-Éloy-les-Mines et Hautes Combrailles), le massif du Sancy, le Cézallier, le Livradois, les massifs montagneux au nord et sud du Puy-en-Velay, la montagne et le bocage bourbonnais et la forêt de Tronçais.
- **Les agglomérations d'Auvergne** sont marquées par la présence de nombreuses personnes en situation de fragilité qui bénéficient du RSA, notamment du RSA socle. Cela met en lumière l'existence de situations de grande pauvreté dans des espaces urbains où le contexte économique général peut pourtant être favorable (agglomération clermontoise). Le RSA majoré prévoit une majoration pour les personnes assumant seules la charge d'enfants (ou enfants à naître), l'isolement étant un facteur aggravant de la précarité. La plupart des allocataires de cette majoration sont des femmes vivant dans les agglomérations auvergnates. Les centres urbains, qui concentrent l'habitat social et les populations fragiles (chômage élevé, jeunes, personnes isolées), comptent également davantage de personnes vivant dans un foyer allocataire de prestation à bas revenus.
 - ▶ Les territoires (EPCI) concernés sont les communautés d'agglomération d'Aurillac, Clermont-Ferrand, Montluçon, Moulins, le Puy-en-Velay et Vichy et les communautés de commune d'Issoire et Thiers.
- **Les couronnes périurbaines des agglomérations puydômoises** sont préservées et moins touchées par la pauvreté. Elles concentrent une population plus jeune, moins isolée, où les bénéficiaires de minima sociaux et de prestations sociales sont moins nombreux. La couronne clermontoise bénéficie particulièrement du dynamisme économique de l'aire urbaine qui a su attirer des actifs qualifiés et mieux supporter la crise. Les territoires situés à l'est et au nord-est de la Haute-Loire, en raison de leur proximité avec le bassin stéphanois, bénéficient de l'influence du dynamisme de ce territoire. Les indicateurs de précarité sur ces territoires (part de la population vivant dans un foyer allocataire à bas revenus, part de la population couverte par le RSA et taux d'allocataires du minimum vieillesse) y sont les plus faibles d'Auvergne.

³⁹⁸ Insee Auvergne, 2015, « La pauvreté en Haute-Loire – Une précarité marquée des personnes âgées », Insee Analyses n°11

³⁹⁹ Insee Auvergne, 2015, « La pauvreté dans le Puy-de-Dôme - Aggravation de la situation des plus pauvres pendant la crise », Insee Analyses n°12

⁴⁰⁰ Cf. quatre publications de la PFoss Auvergne sur la précarité dans l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme (PFoss Auvergne, Focus de la PFoss n°3, 4, 5 et 6).

⁴⁰¹ L'ASS est un minimum social destiné aux chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage et justifiant d'au moins cinq ans d'activité salariés au cours des dix dernières années. Cette allocation bénéficie majoritairement aux personnes âgées de plus de 50 ans.

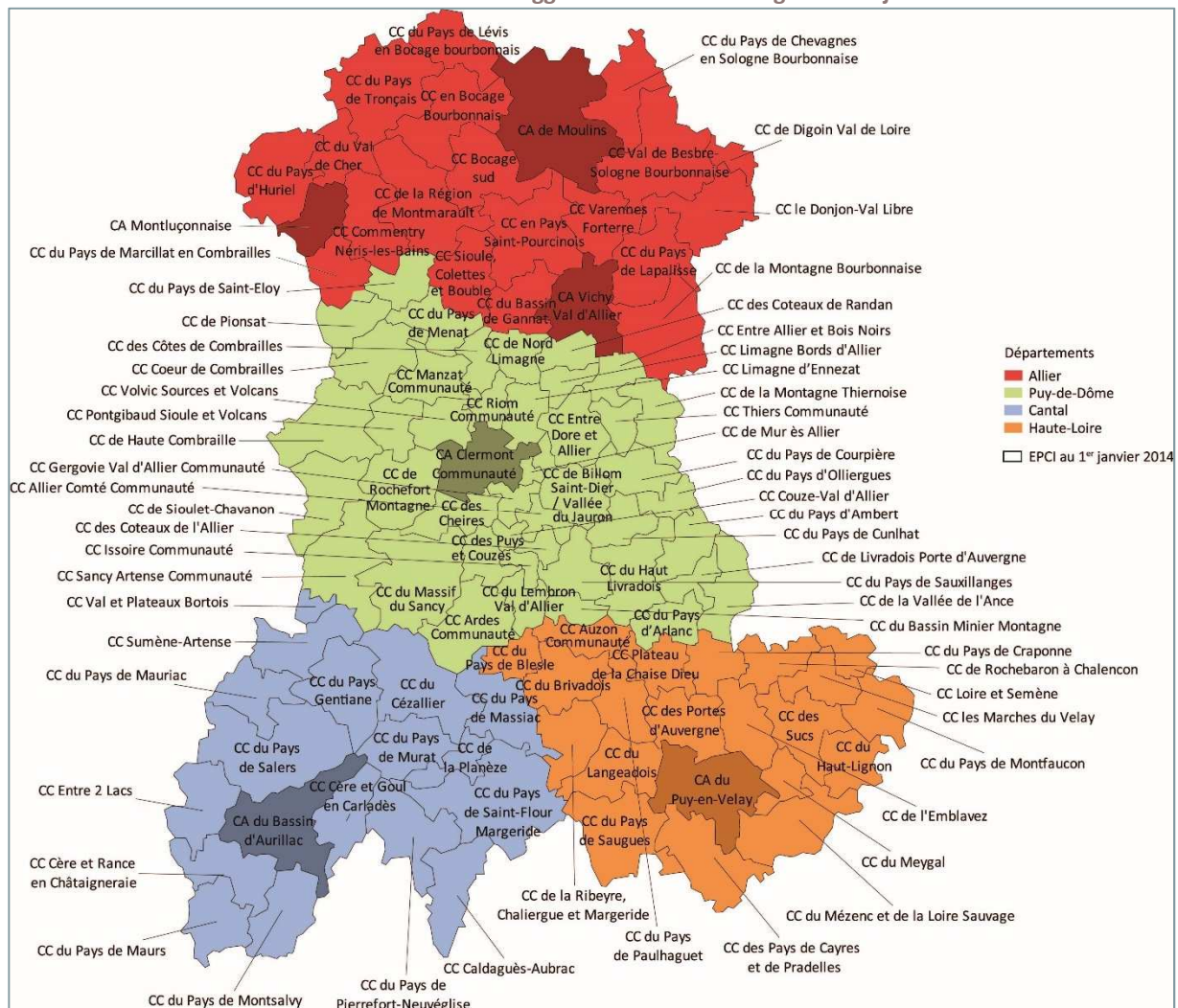
⁴⁰² Ce minimum social recouvre un ensemble d'allocations permettant aux personnes les plus démunies, âgées de 65 ans et plus, de percevoir un seuil minimal de ressources.

⁴⁰³ PFoss Auvergne, 2013, « Les bénéficiaires du RSA en Auvergne », Focus de la PFoss n°1

⁴⁰⁴ Foyers allocataires de prestations ou allocations familiales, versées par les Caf ou la MSA, dont les ressources sont inférieures à 1 001 euros par mois.

- ▶ Les territoires (EPCI) concernés sont les couronnes périurbaines de Clermont-Ferrand, Issoire et Riom et, à l'est de la Haute-Loire, les communautés de communes de Rochebaron à Chalençon, Loire et Semène, les Marches du Velay et Pays de Montfaucon.
- **Les territoires présentant un profil industriel** ont, depuis le début de la crise en 2008, été plus vulnérables et ont subi d'importantes pertes d'emplois : une part élevée d'actifs de plus de 50 ans et de chômeurs de longue durée témoigne de l'ancienneté des difficultés sur le marché du travail. Les indicateurs de précarité observés y sont plus marqués, notamment la population couverte par le RSA, la population vivant dans un foyer à bas revenus et le chômage de longue durée. Dans le Puy-de-Dôme, pour « Thiers communauté », les indicateurs de précarité du tableau de bord social sont parmi les plus élevés.
- ▶ Les territoires (EPCI) concernés sont les communautés de communes du Bassin minier montagne (Brassac-les-mines), Brivadois (Brioude), Pays d'Arzac, Pays de Cunlhat, Pays de Saint-Éloy-les mines, « Thiers Communauté » et sa périphérie et la majorité des EPCI de l'Allier.

Communautés de communes et d'agglomérations d'Auvergne au 1^{er} janvier 2014



La PFOSS poursuit ses travaux sur le thème de la pauvreté : extension du tableau de bord social (données 2014) à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, publication d'une étude sur le renoncement aux soins des publics précaires et projet de déploiement d'un baromètre du non-recours aux droits sociaux. Par ailleurs, l'Insee publiera en octobre 2016 une analyse de la pauvreté à l'échelle régionale. ■

Contact : **Laure Vaissade**, animatrice de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes – coordination.pfoss@orange.fr

